

**EB11.R21 Toxicité de certains insecticides et produits similaires**

Le Conseil Exécutif

PREND ACTE qu'un rapport sur la toxicité, pour l'homme et pour les animaux, de certains insecticides et produits similaires, a été préparé conformément à la demande qu'il avait faite à sa huitième session (résolution EB8.R52) et paraîtra dans la *Série de Monographies* au cours du premier trimestre de 1953.

Rec. Résol., 1<sup>re</sup> éd., 1.3.11.X

*(Sixième séance, 14 janvier 1953)*